



Grille Médico

Type de plongeur	Plongeur < 50 ans		Plongeur > 50 ans	Moniteur agréé	
Genre de licence	loisir	sportive	sportive	sportive	sportive
Médecin	médecin au choix	INS*	médecin au choix	médecin au choix	INS
Fréquence ; Conditions à remplir	tous les 2 ans	tous les 2 ans	tous les ans	tous les ans	tous les 2 ans

Type de plongeur	Candidat P1 +P4		Candidat P2; P3 Candidat M1 ; M2 ; M3
Genre de licence	loisir	sportive	sportive
Médecin	médecin au choix	INS	INS (médecin au choix pour les > 50 ans)
Fréquence ; Conditions à remplir	tous les 2 ans	tous les 2 ans	INS moins de 2 ans + certificat médical récent (moins de 12 mois) ou INS moins de 12 mois

* INS = Certificat médico sportif de l'Institut National des Sports
Les moniteurs non-agrésés sont considérés comme plongeurs

Révisions :

Date	Page	Par	Sujet
Rév.0 04.07.03			Proposition Jos Weimerskirch ; révision et adaptation par le CT du 4. juillet 03